



HAL
open science

LPED - Laboratoire population, environnement et développement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LPED - Laboratoire population, environnement et développement. 2017, Aix-Marseille université - AMU, Institut de recherche pour le développement - IRD. hceres-02030593

HAL Id: hceres-02030593

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030593v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité interdisciplinaire :

Laboratoire Population, Environnement,

Développement

LPED

sous tutelle des

établissements et organismes :

Aix-Marseille Université

Institut de Recherche pour le Développement - IRD

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Myriam Houssay-Holzschuch, présidente du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Laboratoire Population, Environnement, Développement

Acronyme de l'unité : LPED

Label demandé : UMR

N° actuel : UMR 151

Nom du directeur
(2016-2017) : M. Hubert MAZUREK

Nom du porteur de projet
(2018-2022) : M^{me} Bénédicte GASTINEAU

Membres du comité d'experts

Présidente : M^{me} Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH, Université Grenoble Alpes

Experts : M^{me} Tania ANGELOFF, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
M. Jacques BAUDRY, INRA, Rennes
M^{me} Anne CHABANNES, INSERM, Montpellier (représentant des personnels d'appui à la recherche)
M. Bernard MOIZO, IRD Montpellier (représentant des CSS de l'IRD)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Hubert PERES

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Olivier EVRARD, IRD

M. Marc SENTIS, AMU

Directrice de l'École Doctorale :

M^{me} Sabine LUCIANI, ED n° 355, « Espaces, cultures, sociétés »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le LPED est l'héritier du Laboratoire Population - Environnement (LPE) fondé en 1985 au sein de l'Université de Provence. En 2002, le LPE s'est transformé en LPED (Laboratoire Population, Environnement, Développement) en devenant une Unité Mixte de Recherche (UMR), l'UMR 151, sous la double tutelle de l'Université de Provence et de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). L'unité est rattachée au département SOCIété et mondialisation (SOC) et (rattachement secondaire) au département ÉCOlogie, BIOdiversité et fonctionnement des écosystèmes continentaux (ECOBIO) de l'IRD. Après la fusion des trois universités d'Aix-Marseille (2012), le LPED est devenu membre de l'Observatoire des Sciences de l'Univers (OSU) Institut Pythéas (AMU - CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) - IRD).

L'unité est localisée sur le site St Charles de l'AMU, 3, place Victor Hugo à Marseille.

Équipe de direction

M. Hubert MAZUREK est directeur de l'unité, assisté par M^{me} Bénédicte GASTINEAU, Directrice adjointe (M^{me} Valérie BERTAUDIÈRE-MONTES était directrice adjointe sur la période 2012-2015) et par un comité de direction qui comprend également les trois responsables des thèmes : M^{me} Valérie DELAUNAY, M^{me} Elisabeth DORIER et M. Didier GENIN.

Nomenclature HCERES

Domaines scientifiques principal : SHS - Sciences humaines et sociales

Domaine scientifique secondaire : SVE - Sciences du vivant et environnement

Domaines disciplinaires :

SHS3 Espace, environnement et sociétés

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SVE2 Agronomie, écologie, environnement

SHS1 Marchés et organisations

SHS6 Mondes anciens et contemporains

Sous-domaines disciplinaires :

SHS3_1 Géographie

SHS2_4 Sociologie, Démographie

SHS2_3 Anthropologie et ethnologie

SVE1 Agronomie, Biologie Végétale, Écologie, Environnement, Évolution

SHS1_1 Economie

SHS6_1 Histoire

SHS3_2 Aménagement et urbanisme

Domaine d'activité

Usages et gestion des ressources naturelles (thème USAGES)- Population, migrations et santé (thème POEMS) - Territoires, diversités urbaines et environnement (thème TRAMES).

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	13	15
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	28	28
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	6	5
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	4	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	2	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	6	
N7 : Doctorants	20	
TOTAL N1 à N7	79	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	11	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	30
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	9
Nombre d'HDR soutenues	5

2 • Appréciations sur l'unité interdisciplinaire

Avis global sur l'unité interdisciplinaire

Comme cela apparaissait déjà dans le précédent rapport d'évaluation, le rayonnement local et les partenariats internationaux de l'unité avec différentes aires géographiques du Sud (notamment Afrique de l'Ouest, Maghreb, Océan indien (Madagascar), Asie du Sud-Est) est confirmé. Les financements restent diversifiés (privés, publics, locaux, nationaux et internationaux) et solides.

Outre le problème matériel des locaux - à la fois vétustes et insuffisants - notamment en lien avec l'absence de convention entre l'Aix-Marseille Université (AMU) et l'IRD, et la question des besoins en personnel (en particulier dans le domaine de la géomatique), un point d'achoppement important concerne l'interdisciplinarité dont se réclame l'unité. En effet, ce point reste à consolider, comme en sont convenus les membres de l'unité dans leurs discussions avec le comité d'experts. Certes, l'interdisciplinarité est une évidence pratique et méthodologique pour tous les membres du LPED. Mais, dans le même temps, elle est insuffisamment conceptualisée et valorisée, y compris par des publications à visée épistémologique et réflexive sur la manière dont elle s'actualise, ses limites concrètes et ses enjeux au sein de l'unité.

Un des points forts de l'unité, la multiplicité et l'internationalisation des objets recherches, entraîne également une forte mobilité des chercheurs qui fragilise cependant la pérennité de certains projets ou de certains thèmes et le suivi de quelques projets à long terme. Mais cet écueil est compensé par une volonté collective d'aller de l'avant qui explique le choix de transformer les 3 thèmes de la période évaluée en 6 « pôles » thématiques, avec des axes transverses, dans le projet pour le prochain contrat. Les arguments avancés par les membres de l'unité ont su convaincre le comité d'experts de la commune volonté de donner plus de cohérence à l'organisation thématique de la recherche, même si l'architecture conceptuelle reste à construire.

Le constat général du comité d'experts est donc positif, notamment parce que :

- l'interdisciplinarité et ses conditions s'actualisent dans la construction institutionnelle au sein de, ou en lien avec, l'unité (Institut Pytheas, rattachement à 2 départements IRD, participation à 2 LabEx (Laboratoires d'excellence), etc.) ;
- la dimension d'expertise dans le travail de l'unité est importante (les contrats représentent souvent plus de 75 % du budget au cours de la période évaluée) ;
- les partenariats, y compris internationaux, incluant une réflexion éthique sur leur fonctionnement, sont nombreux, y compris dans le travail des observatoires ;
- l'unité est vivante et attractive (arrivées de chercheurs, de personnels d'appui à la recherche, chercheurs invités, doctorants tous enthousiastes, soutenus par l'unité et actifs en son sein, croissance du nombre d'Habilitations à Diriger les Recherches (HDR) ; elle a connu également un rajeunissement ;
- les initiatives sont nombreuses et souvent originales (notamment à l'échelle locale ou internationale).

Le comité d'experts regrette cependant la longueur excessive du dossier déposé par l'unité : 145 pages au lieu d'une quarantaine de pages attendues. Il présente un caractère touffu et inachevé, dès lors inégalement convaincant, avec beaucoup de longueurs inutiles et quelques redites et points confus (notamment l'organisation bibliographique). La visite du comité d'experts a heureusement permis d'éclaircir les points incertains, de dissiper certaines réserves concernant le caractère réellement interdisciplinaire de l'unité, et d'échanger avec les différents acteurs de celle-ci. Ces échanges ont fait apparaître une équipe soudée par un enthousiasme, une synergie et un respect mutuel qui contribuent fortement à faire dialoguer ses acteurs, toutes disciplines et générations confondues.